

Nombre de membres			
En exercice	Présents	Pouvoirs	Ont pris part au vote
19	18	0	17

Séance du 29 avril 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt-neuf du mois d'avril,
à 19h15,

le Conseil Municipal de la commune de Neuville-sur-Ain,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la
loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire,
sous la présidence de Georges CURT, Maire.

Date de la convocation : 16 avril 2026

Membres présents à la séance : ALLARDET André, BOUILLET Christian, BOURDEAU Pierre-François, CORNATON Fabrice, CURT Georges, DEMONQUE Charlotte, DIETCHEN Coralie, DUPIN Sandrine, DO-OHANA Roméo, DORMANT Agathe, GUICHARD Christelle, LUQUIN Stéphanie, MAURICIO David, MOUCHETTE Aline, ORENGA Sylvain, THOINON Catherine, VAN VOORTHUYSEN Thierry, VIOUSASSE Nathalie.

Membres absents : SICARD Alain

Secrétaire de séance : André ALLARDET

N° de l'acte : DEL.2026.04.29.05

Objet : Budget eau – Approbation du compte administratif 2025

Monsieur Pierre-François BOURDEAU donne acte au conseil municipal de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés		184 921.61 €		23 031.27 €	0.00 €	207 952.88 €
Opérations de l'exercice	46 568.41 €	41 250.45 €	68 530.50 €	39 182.00 €	115 098.91 €	80 432.45 €
TOTAUX	46 568.41 €	226 172.06 €	68 530.50 €	62 213.27 €	115 098.91 €	288 385.33 €
Résultats de clôture		179 603.65 €		-6 317.23 €		173 286.42 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	46 568.41 €	226 172.06 €	68 530.50 €	62 213.27 €	115 098.91 €	288 385.33 €
RESULTATS DEFINITIFS		179 603.65 €		-6 317.23 €		173 286.42 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Maire n'ayant pas voté :

- Constate pour la comptabilité « eau » les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- Arrête les résultats définitifs pour l'année 2025 tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Georges CURT

